

Procès verbal du conseil d'école du RPI Charnizay/Saint-Flovier du 13 juin 2022

Présents :

M. Gervais (Maire de Charnizay), Mme Pointeau (Conseillère municipale)
M. Baisson (Maire de Saint-Flovier)
M. Besnard, Mme Dubois, Mme Fromentin, Mme Guertin (enseignants)
Mme Crespin, Mme Desbureaux, Mme Bascoulard (parents d'élèves élus au conseil d'école)

Excusés :

Mme Maupas (Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Loches)
Mme Ventroux (DDEN)
Mme Grazide (Parent d'élèves élu au conseil d'école)

1) Validation du procès-verbal du conseil d'école du 28 février 2022 :

Le conseil valide à l'unanimité le procès-verbal du 28 février 2022.

Le conseil valide à l'unanimité le passage au vote uniquement par correspondance pour les élections des parents d'élèves dès la rentrée 2022.

2) Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2022 :

- Effectifs :

Charnizay	Saint-Flovier
PS : 16	CE1 : 7
MS : 12	CE2 : 7
GS : 7	CM1 : 9
CP : 8	CM2 : 11

Soit sur l'ensemble du RPI 77 élèves. Le conseil note que les effectifs ne sont pas très conséquents en élémentaire, mais que les Petits et Moyens forment une belle cohorte heureusement.

Les enseignants de Saint-Flovier en profitent pour rappeler que les absences doivent être justifiées et les moins nombreuses possibles (hors maladies bien sûr), ce qui n'a pas toujours été le cas cette année (en plus de la situation sanitaire difficile).

Mme Dubois réitère sa demande de pouvoir bénéficier de l'assistance de Laurence Berge, tous les matins, puisque c'est là que la présence éducative d'une ATSEM se fait plus importante par rapport aux rythmes des enfants. Notamment en prévision de la rentrée 2023 où les Grandes Sections seront plus nombreux à côté des CP. M Gervais rétorque que pour le moment ce n'est pas possible car Laurence Berge en complément de son travail d'ATSEM, assure le service de l'agence postale le matin. Selon lui, les usagers de la poste n'accepteraient pas un basculement du service postal sur les après-midi.

Mme Desbureaux, parent d'élève, soumet l'idée d'un sondage auprès des habitants de Charnizay afin de savoir s'ils accepteraient un changement d'horaire de l'agence pour permettre à la classe de Mme Dubois de bénéficier d'une ATSEM tous les matins.

Ecole de Charnizay :

Mme Dubois reste la directrice de l'école et aura en charge la classe des GS-CP. Mme Guertin garde la classe des PS-MS et reprend à temps plein. Au vu du nombre important de PS, les TPS ne seront pas scolarisés cette année à Charnizay.

Ecole de Saint-Flovier :

M. Besnard reste le directeur de l'école et aura en charge la classe des CM1-CM2. Mme Fromentin quittant l'école, une nouvelle enseignante a été nommée pour la rentrée sur la classe des CE1-CE2. Il s'agit de Mme Filippini, ancienne enseignante de l'école.

3) Bilan des activités pédagogiques :

Ecole de Saint-Flovier :

Une sortie au Futuroscope a eu lieu le 10 mai 2022. Le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Une journée « sportive » a été organisée à la fin du mois de mai.

Une sortie à la source de Saint-Flovier est prévue lors de la fin d'année.

Une « fête de l'école » aura lieu le vendredi 1^{er} juillet à l'école (stands avec jeux...) dans la cour de l'école et sera suivie de la « fête des écoles du RPI » qui aura lieu le soir à la salle des fêtes de Saint-Flovier à partir de 18h.

Les deux classes se rendent tous les jeudis à la piscine et assez régulièrement à la bibliothèque.

- Les CM ont poursuivi leurs projets sur Harry Potter (pas de représentation de la pièce de théâtre cette année malheureusement, le contexte sanitaire du début d'année n'ayant pas permis de pouvoir répéter suffisamment compte tenu des nombreuses absences d'élèves). Ils présenteront une version courte d'une comédie musicale sur le thème de Tom Sawyer lors de la fête des écoles.

La classe vient d'être lauréate nationale au concours Foot à l'école grâce à leur vidéo sur le thème du football et de l'environnement. Dans ce cadre, les élèves se rendront à Clairefontaine les 28 et 29 juin pour passer « 24 heures avec les Bleues ». Ils sont également invités à Châteauroux pour une journée festive et sportive le 21 juin. Ils réalisent en ce moment un projet « Japon », qui s'articule principalement autour de la lecture de mangas.

Le maître tient aussi à féliciter Manoé Voltigeur, lauréat départemental du concours « Les petits champions de la lecture ».

- La classe des CE s'est greffée sur quelques projets à la classe des CM, notamment pour les 30 minutes de sports quotidiennes, mais aussi pour des rencontres ou des activités communes.

Ecole de Charnizay :

La classe de GS-CP va tous les jeudis à la piscine de Châtillon

Le vendredi 10 juin les enfants sont allés au centre équestre de la Paulnière et ont participé à divers ateliers autour des poneys.

Les CP iront à Saint-Flovier, le 28 juin, afin de découvrir leur future école. Ils participeront lors de cette journée à des olympiades. Un pique-nique sera organisé.

4) Cadre de vie de l'école :

Ecole de Saint-Flovier :

Pas de demande particulière ou de problèmes à signaler.

Ecole de Charnizay :

Les enseignantes remercient la commune pour :

- le marquage de marelles au sol
- l'enlèvement des lamelles de rideaux qui étaient usées.

5) Bilan Coopérative scolaire :

Ecole de Charnizay :

Au 13 juin 2022, 832.10 € sur les comptes avec 1087.74 € de dépenses et 1394.00 € de recettes.

Beaucoup de restes à venir.

Dans les dépenses : 1216 € sortie au centre équestre, 180 € bus cinéma, 269 € bus sortie

Dans les recettes : 252 € dessins d'école, 800 € APE, 212 € participations familles sortie

Le coût total pour un enfant sur l'année pour les sorties, cinéma et spectacles est de 60.72 € (2550.60 € pour l'école). Nous avons demandé sur l'année 9 € aux familles (dessins d'école, photos, marché de Noël n'étant pas obligatoires).

Certaines familles se questionnent sur la participation financière demandée aux parents pour les sorties. Les sorties ne sont pas obligatoires, l'APE et les mairies en paient une partie, pour le reste il faut que la coopérative scolaire ait des rentrées d'argent pour pouvoir financer ces sorties.

Nous ne voulons pas que les sorties, spectacles... ne soient payés que par l'APE et les opérations de ventes de la coopérative scolaire car certaines familles ne participent jamais et d'autres toujours. Il ne serait donc pas juste que ce soit toujours les mêmes qui financent ces projets. En demandant une petite part à chaque famille pour ces projets, tout le monde participe.

Ecole de Saint-Flovier :

Début juin, les comptes sont à 1869 euros. Il reste à débiter la facture du car pour le Futuroscope (800 euros), les achats pour la fête de fin d'année et la tombola, le financement d'une partie du car pour la visite à Clairefontaine (1 000 euros pris en charge par la Fédération au minimum). Les principales dépenses ont concerné les sorties scolaires (Futuroscope 1550 euros, la sortie de début d'année 630 euros), l'achat de lots pour la tombola Harry Potter et l'achat de matériel pédagogique ou d'ouvrages de lecture suivie. Les enseignants remercient l'APE pour l'aide financière à venir concernant la sortie au Futuroscope et les parents pour leur participation active aux tombolas organisées.

6) Vacances apprenantes :

Le dispositif « vacances apprenantes » va être mis en place durant les vacances d'été pour les familles qui le souhaitent. L'idée est de réduire la fracture scolaire et culturelle entre les élèves qui ont repris l'école et les décrocheurs, entre ceux qui vont partir en vacances et ceux qui vont rester chez eux.

Mme Dubois sera responsable du programme, du contenu et du déroulement de l'opération. Mme Dubois envisage la mise en place de ce dispositif pour le RPI la semaine du 22 au 26 août.

7) Questions diverses des représentants des parents élus au conseil d'école :

-Serait-il possible en début d'année d'avoir les dates importantes pour l'année complète ? (fête de Noël, sorties, carnaval, fête de fin d'année) :

Dans les comptes rendus des conseils d'école, nous essayons de donner les futures dates à venir. Nous essaierons dans la mesure du possible de vous communiquer les dates importantes. Cependant nous ne connaissons pas à l'avance le calendrier des futures sorties.

- Pourquoi les parents sont-ils régulièrement sollicités pour donner de l'argent pour les sorties, acheter des objets pour les projets... ?

Les coopératives des deux écoles n'ont comme seules « rentrées d'argent », outre la subvention annuelle de la commune, que les participations des parents d'élèves. Sans celles-ci les sorties ne seraient pas possibles. Les enseignants interrogent les parents sur le maintien ou non de ces sorties (impossibles sans participation des parents malheureusement). Aussi, les coopératives ont vocation à l'achat de matériels pédagogiques, de sports...

Est-ce le cas aussi dans les autres RPI ? : Les autres RPI sollicitent aussi les parents à travers différents projets, ou demandent parfois une adhésion directement à la coopérative en début d'année.

Y a-t-il un projet de jardin à Charnizay? Nous pouvons donner des plants à l'école (fleurs, potagers) :
Nous n'avons pas encore fixé tous nos projets, nous verrons.